

[Texte]

to be a little more lenient because of the numbers that you have here. My tendency would be to allow you to go maybe 15 minutes or a little bit beyond because of the fact that other parties have a larger representation. I will try to be fair in the questioning. If I see that you are making a good point and you are building up to the clincher I will not head you off.

Mr. Saltsman: Mr. Chairman, I acknowledge this is a problem sometimes—the making of speeches rather than questioning. It is also a problem when the witnesses can stonewall fairly effectively and use up your 10 minutes; they know what point you are trying to get at and they do not want you to reach that particular point.

The Chairman: I might say that as a Chairman I would be looking to that role too of cutting off the witness. I have seen some dandies before the Public Accounts Committee and if I had been chairman I think I would have lowered the boom. Mr. Hales is pretty tough but there are occasions when I think we have been snowballed and I think they should be cut off. I may end up being the rudest Chairman in the House but we have a time limit and we want everybody to ask their questions. There is going to be a certain pressure on the Chairman to try to be fair and at the same time give the witness an opportunity to answer without cutting him off when he is coming to his clincher.

• 1150

The Chairman: Mrs. MacInnis.

Mrs. MacInnis (Vancouver-Kingsway): Mr. Chairman, as the member of the steering committee who insisted on this 10-minute rule I do not like to go counter to my own colleague, but I have been on committees and I have suffered from long build-ups into questions. It may be very nice to get one aspect completely explored, but the other people have questions that they consider just as important and valid. Even though we are in smaller numbers on this Committee, I would like to stick to a 10-minute rule because I do not think it works to have some people getting a great deal more time than others. I think it makes for bad feeling in a committee.

The Chairman: I am not sure whether proceedings of the steering committee are secret, but I certainly was not going to let Mr. Saltsman know that you were the one who insisted on the 10 minutes.

Mrs. MacInnis (Vancouver-Kingsway): Well I did.

The Chairman: Mr. Gleave.

Mr. Gleave: On another point, Mr. Chairman. Did the steering committee consider recommending that counsel be available for investigating claims of price spreads and so on and for developing a line of questioning for the Committee? This was raised at our first meeting and I think it should have some consideration from this Committee.

[Interprétation]

Pour votre parti et celui de M. Gauthier, je suis tout prêt à être indulgent à cause de votre petit nombre. Je suis prêt à vous accorder peut-être 15 minutes ou un peu plus, du fait que les autres partis ont une représentation plus nombreuse. J'essayerai d'être impartial pour les questions. Si je vois que vous avez un bon argument et que vous arrivez au but je n'irai pas vous interrompre.

M. Saltsman: Monsieur le président, je reconnais que c'est parfois un problème quand on fait des discours au lieu de poser des questions. Mais c'est aussi un problème quand les témoins font de l'obstruction et utilisent les 10 minutes qui vous sont réservées. Ils savent où vous voulez en venir et ils ne veulent pas vous permettre d'y arriver.

Le président: En tant que président, je veillerai aussi à interrompre le témoin si besoin est. J'en ai vu certains comparaître devant le comité des comptes publics et si j'avais été président, je crois que je les aurais calmés. M. Hales est assez coriace et en plusieurs occasions, les choses ont été trop loin, me semble-t-il, et à mon sens, il faudrait les interrompre. A titre de président, je me ferai peut-être une réputation de brusquerie mais notre temps est limité et nous voulons que chacun puisse poser ses questions. Nul doute que parfois le président ait certaines difficultés à essayer d'être juste tout en permettant au témoin de répondre sans l'interrompre lorsqu'il arrive au fait.

Madame MacInnis.

Mme MacInnis (Vancouver-Kingsway): Monsieur le président, à titre de membre du comité directeur qui a insisté sur la limite de 10 minutes, je ne veux pas contrarier mon collègue, mais j'ai siégé à des comités et j'ai dû endurer des périodes de questions interminables. C'est sûrement très joli d'approfondir un aspect, mais il y a d'autres qui veulent poser des questions qu'ils jugent tout aussi importantes et valables. Même si notre Comité, est plus restreint que d'habitude, j'aimerais que nous nous en tenions au règlement fixant la limite à 10 minutes parce que je ne crois pas que les choses vont vraiment bien quand certains disposent de beaucoup plus de temps que d'autres. A mon avis, cela crée du ressentiment au sein d'un comité.

Le président: Je ne suis pas certain que les délibérations du comité directeur soient de nature confidentielle, mais je n'allais certainement pas dire à M. Saltsman que c'était vous qui aviez insisté pour que le temps de parole soit de dix minutes.

Mme MacInnis (Vancouver-Kingsway): Eh bien, j'ai insisté.

Le président: Monsieur Gleave.

M. Gleave: Je soulève une autre question, monsieur le président. Le comité directeur a-t-il étudié la possibilité de recourir à des avocats en ce qui a trait aux enquêtes sur l'augmentation des prix et autres, et pour mettre au point des principes directeurs concernant les questions que le Comité aurait à poser? La question a été soulevée lors de notre première séance et je pense que le Comité devrait l'étudier.